



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

sexisme au lycée militaire de Saint-Cyr-l'École

Question au Gouvernement n° 787

Texte de la question

SEXISME AU LYCÉE MILITAIRE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

M. le président. La parole est à Mme Nadia Hai, pour le groupe La République en marche.

Mme Nadia Hai. Au moment où la ville de Saint-Cyr-l'École s'apprête à accueillir les ministres Jacques Mézard et Julien Denormandie pour évoquer la question du logement, c'est sur un tout autre sujet que je souhaite interpeller Mme la ministre des armées, Florence Parly. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Fleur du cycle éducatif de la formation militaire – éducation d'excellence s'il en est –, le lycée de Saint-Cyr-l'École a vu sa notoriété entachée par les révélations accablantes d'étudiantes des classes préparatoires. Leurs accusations sont graves et concernent des faits qui portent atteinte au principe clé de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les témoignages dénoncent le comportement des « tradis », ces fraternités de jeunes hommes qui ne peuvent envisager la présence de femmes dans leurs rangs ; qui leur font subir un harcèlement systématique et des humiliations répétées, pour la simple et unique raison qu'elles sont femmes dans un parcours qu'ils croient destiné uniquement aux hommes. Comme s'ils ignoraient que nous avons changé de siècle ; comme s'ils ignoraient que la France avait résolument tourné le dos aux archaïsmes sexistes.

M. Jean-Luc Mélenchon. Très bien !

Mme Nadia Hai. Je suis convaincue que les formateurs avertis de ces structures qui forment l'élite militaire de notre République ont le principe d'égalité chevillé au corps. Les écoles militaires ont notre soutien plein et total. Elles incarnent et transmettent ces valeurs fondatrices du service à la nation, de l'abnégation et de la loyauté au pays. L'actualité tragique nous a rappelé ces nobles principes par l'illustre exemple du lieutenant-colonel Beltrame – l'occasion se présente ici de lui rendre à nouveau hommage. Ce prestige et cette grandeur de notre formation militaire ne doivent aucunement être remis en cause, ni ternis ni amoindris par un sexisme ou toute autre forme de discrimination intolérable et condamnable.

« Les plus nobles principes du monde ne valent que par l'action », disait le général de Gaulle. Alors, madame la ministre, quelles actions comptez-vous entreprendre pour rendre sa noblesse au principe d'égalité au sein des écoles militaires et faire en sorte que les jeunes femmes puissent y faire carrière en toute sécurité ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM ainsi que sur plusieurs bancs des groupes NG, FI et GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. Madame Hai, c'est un combat que je mènerai jusqu'au bout, avec un principe très simple : tolérance zéro. Il n'y a pas de place pour le sexisme dans nos armées.

(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LR, UDI-Agir et FI.) Beaucoup a déjà été fait pour lutter contre le sexisme et la misogynie. Je ne laisserai pas quelques articles ternir l'image de notre enseignement militaire : il s'agit bien sûr d'une minorité, mais d'une minorité qui salit l'institution, une minorité rétrograde qui n'a pas encore compris que nous étions dans la République française, en 2018. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LR, UDI-Agir et GDR.)* Mais les faits que vous avez rappelés sont là ; ils sont inadmissibles et appellent des actions.

J'ai donc pris des sanctions : d'abord, l'exclusion de Saint-Cyr-l'École des élèves impliqués. *(Mêmes mouvements.)* Ensuite, après les examens et concours, lesquels commencent dans quelques jours, le remplacement des cadres qui, eux aussi, sont concernés, assorti de mesures disciplinaires. *(Mêmes mouvements.)*

Mme Brigitte Bourguignon. Bravo !

Mme Florence Parly, ministre. Enfin, l'interdiction, dans les classes préparatoires de ces établissements, de redoublement pour les élèves perturbateurs. Ce n'est pas tout car, avec Geneviève Darrieussecq, nous allons nous attaquer à l'élaboration d'un plan de lutte contre les discriminations, destiné à rendre à nos lycées militaires les lettres de noblesse qui doivent être les leurs et à faire de ces établissements d'enseignement des lieux ouverts à tous et à toutes, afin de mettre un terme à ces discriminations inadmissibles. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM, UDI-Agir, NG et FI ainsi que sur quelques bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Nadia Hai](#)

Circonscription : Yvelines (11^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 787

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 avril 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 avril 2018](#)